

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 112 (2004)

Artikel: Eburodunum : Yverdon dans l'antiquité. Une port entre le nord et le sud de l'Europe
Autor: Reymond, Olivier
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-515231>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EBURODUNUM – YVERDON DANS L'ANTIQUITÉ

Un port entre le nord et le sud de l'Europe

OLIVIER REYMOND

Ces dernières années, de nombreuses fouilles archéologiques ont apporté plusieurs éléments nouveaux permettant de mieux appréhender le développement de la ville d'Yverdon dans l'Antiquité. Elles ont d'une part mis en évidence une occupation précoce des lieux, d'autre part comblé notre manque d'informations concernant les siècles qui ont suivi l'époque romaine. De la fin de l'âge du Bronze jusqu'au Haut Moyen Age, on constate désormais une continuité historique remarquable à Yverdon, ce qui en fait un site de première importance en Suisse occidentale.

Si la ville connaît un aussi riche passé, elle le doit avant tout à sa situation privilégiée à l'extrémité sud-ouest du lac de Neuchâtel. Aux époques anciennes, le commerce se fait en grande partie par voies lacustres et fluviales. Or, Yverdon se situe au point de rupture de charges entre les deux bassins fluviaux du Rhône et du Rhin ; elle est un passage obligé pour les marchandises qui transitent par bateau du sud au nord de l'Europe, et fonctionne comme port de transbordement et comme entrepôt¹. Dans ce contexte, Yverdon est une étape commerciale majeure et, en conséquence, un poste stratégique que les occupants de la région vont chercher à défendre. Durant toute l'histoire de la ville, on observe une continuité de fortifications : *murus* celtique, *castrum* du Bas-Empire, carré savoyard et multiples projets d'enceintes se succèdent à l'époque bernoise.

Le présent article² propose de retracer succinctement les grandes étapes du développement de la capitale du Nord vaudois au cours de l'Antiquité gallo-romaine, à la lumière desquelles il apparaît qu'Yverdon était un centre régional incontournable.

1 Denis VAN BERCHEM, *Les routes et l'histoire*, Genève, 1982, p. 265-274.

2 Il s'agit du résumé d'un mémoire de licence, non publié à ce jour : Olivier REYMOND, *Eburodunum à travers l'Antiquité : bilan des investigations et cartes archéologiques*,

Lausanne (mémoire de licence sous la direction de Daniel Paunier), 2001. Ce travail contient un répertoire recensant toutes les interventions archéologiques ayant eu lieu sur la commune d'Yverdon-les-Bains jusqu'en 2000, ainsi que plusieurs cartes permettant de les situer.

PREMIERS SIGNES D'ÉTABLISSEMENTS PERMANENTS

Dans une région réputée marécageuse, les établissements humains ont dû se regrouper sur un long cordon littoral (III) de quelque 100 à 150 m de large³. Celui-ci est délimité au nord par la rive du lac, dont il suit le contour en arc de cercle, et au sud par le marais de la plaine de l'Orbe. En son centre, il est coupé perpendiculairement par la rivière *la Thièle*, qui crée ainsi deux espaces distincts : le quartier du *Pré de la Cure* à l'est, et le quartier des *Jordils* à l'ouest.

Les premiers témoignages d'occupation humaine y sont encore imprécis. Pour l'âge du Bronze, seules des traces de labours sont attestées, tandis que quelques rares structures et objets se rapportent de façon certaine à la fin de Hallstatt et aux premiers siècles de La Tène (V^e-I^{er} siècles av. J.-C.). Ainsi, un minuscule débris de céramique grecque noire à figures rouges met en évidence les échanges commerciaux qui traversaient la région au début du V^e siècle av. J.-C. Quelques tombes bouleversées lors de la construction de la voie ferrée en 1854 ont livré du matériel de La Tène ancienne (IV^e siècle av. J.-C.)⁴. Il faut aussi mentionner plusieurs fibules trouvées de manière éparse au Pré de la Cure, ou encore une épée mise au jour dans les sédiments de l'estuaire de la Thièle. Au nombre des structures les plus parlantes, on peut relever l'existence de deux palissades (dites A et B), axées nord-sud, implantées le long de différents fossés, à l'endroit où sera bâti plus tard le *mur*, la muraille celtique. Si l'on ignore la date exacte de la première, la seconde remonte à 308-305 av. J.-C. Ces deux palissades pourraient marquer en ces lieux — déjà à cette époque — une limite de l'agglomération.

Ces quelques informations sont malheureusement trop isolées pour permettre de cerner quels étaient précisément ces premiers établissements ; cependant, elles sont autant de jalons chronologiques témoignant de la précocité d'une occupation permanente sur ce cordon littoral.

LE SYSTÈME DÉFENSIF DU I^{er} SIÈCLE AV. J.-C.

Les informations deviennent de plus en plus nombreuses au fil du temps : les horizons récents de La Tène finale (I^{er} siècle av. J.-C.) sont bien représentés ; de façon générale, l'habitat semble alors se densifier. Les fouilles archéologiques confirment, à l'est de la Thièle, l'extension d'une couche gauloise de La Tène finale sous les ruines du futur *vicus* gallo-romain.

Les fouilles menées en 1990-1992 ont largement contribué à une meilleure compréhension de l'organisation de l'agglomération⁵. Elles ont notamment mis au jour un ensemble défensif

3 Un cordon littoral est une large digue naturelle formée par l'accumulation de sédiments sous l'action des fluctuations du niveau des eaux du lac. Quatre cordons parallèles sont dénombrés à Yverdon : seul le troisième concerne cette étude, puisqu'il supporte les vestiges protohistoriques, romains et haut-moyenâgeux ; le quatrième, formé vers le VIII^e siècle ap. J.-C., accueillera le bourg médiéval de Pierre II de Savoie au milieu du XIII^e siècle ap. J.-C.

4 Gilbert KAENEL, *Recherche sur la période de La Tène en Suisse occidentale. Analyses des sépultures*, Lausanne, 1990 (CAR 50), p. 125-126 ; Gilbert KAENEL, « Les sépultures de La Tène », dans Lucie STEINER, François MENNA et al., *La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IV^e-VI^e siècles)*, Lausanne, 2000 (CAR 75-76), vol. II, annexe 4, p. 99-102.

5 Caroline BRUNETTI, *L'apport des fouilles menées à la rue des Philosophes à Yverdon-les-Bains à la recherche sur la fin de l'âge du Fer en Suisse occidentale*, à paraître.

protohistorique, dont l'arrière avait déjà été touché en 1954 et 1955, sans pouvoir être identifié comme tel. La fortification se compose d'un imposant *mur* à montants frontaux (type *Pfosten-schlitzmauer*), renforcé par une succession de trois fossés⁶. Sa largeur est d'environ 4 m et, par analogie avec son frère du Mont-Vully, sa hauteur peut être estimée à quelque 5 m. Les poteaux sont distants de 1.40-1.80 m, légèrement inclinés afin de contenir la pression de l'imposante masse de remblais. Une seconde rangée de poteaux est disposée à l'arrière du dispositif, noyée dans une rampe non conservée. La construction de cet ouvrage a débuté en 82/81 et 81/80 av. J.-C., selon la date de l'abattage des pieux, qui a pu être fixé par la technique de dendrochronologie. Axé nord-sud, perpendiculaire à la route, le *mur* barre ainsi l'accès au cordon littoral. Il fait ensuite un coude du côté du marais, puis se dirige à l'ouest, protégeant le site au sud et se poursuit selon un tracé sinueux en direction de l'ouest, en épousant la forme du cordon littoral. Aucune trace du *mur* n'a pour l'instant été relevée à l'ouest ou au nord.

La découverte de ce rempart a apporté une information capitale pour la compréhension de l'histoire d'Yverdon : il justifie pleinement le suffixe *-dunum* d'*Eburodunum*, et en fait donc un *oppidum* de plaine. En effet, ce suffixe celtique, qui se retrouve dans les noms de Nyon (*Noviodunum*) ou de Moudon (*Minnodunum*), signifie « ville fortifiée ». L'édification du *mur* est le reflet de l'importance croissante de l'agglomération à cette époque. Dans ce contexte commercial favorable, il doit aussi être considéré comme un bastion à vocation militaire, destiné à fermer l'accès au cordon littoral et à contrôler la région.

Quant aux structures internes de l'*oppidum*, elles sont peu nombreuses ; les lacunes sont particulièrement flagrantes dans la région du cimetière, à proximité de la Thièle. C'est pourtant là, vers l'embouchure de la rivière, que se situaient le centre et le port d'*Eburodunum*, ainsi que toutes les activités liées au transbordement. Si aucune trace d'entrepôts ou de bâtiments officiels n'a été mise au jour, c'est sans doute en raison de l'absence de fouilles modernes, mais surtout à cause des nombreuses perturbations liées à l'implantation du *vicus* gallo-romain. On a néanmoins observé, en 1954, plusieurs fosses quadrangulaires au fond tapissé de branchages, que l'on interprète aujourd'hui comme des fonds de caves⁷. Leur orientation correspond à des maisons implantées perpendiculairement au *mur* et alignées sur une rue, témoignant ainsi d'une certaine systématique dans l'organisation de l'habitat. En l'état actuel des connaissances, il semble que l'agglomération se soit avant tout cantonnée sur la rive droite de l'ancienne Thièle,

6 C'est dans le comblement du second fossé qu'a été recueillie une magnifique statue en chêne. Il s'agit du buste d'un personnage masculin, vêtu d'une tunique courte et portant un torse ouvert autour du cou. Ses bras sont endommagés, mais il semble tenir un objet circulaire (torque ?). La statue est sculptée sur un pieu de quelque 70 cm de haut, appointé en bas, et qui devait être monté sur un autre élément. Sa datation dendrochronologique n'est pas antérieure à 68 av. J.-C.

7 Jean-Olivier GUILHOT, Marie-Odile LAVENDHOMME, Vincent GUICHARD, « Habitat et urbanisme en Gaule interne aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C., l'apport de deux fouilles récentes : Besançon (département du Doubs) et Roanne (département de la Loire) », dans *L'âge du Fer dans le Jura*, textes réunis sous la direction de Gilbert KAENEL et Philippe CURDY, Lausanne, Lons-le-Saunier, 1992 (CAR 57), p. 260.

dans la région du cimetière actuel, s'étendant ensuite au quartier du Pré de la Cure en direction de l'est. Cependant, le long de la route qui traverse le quartier ouest des Jordils, quelques ensembles céramiques laissent aussi supposer une occupation, au moins à La Tène finale.

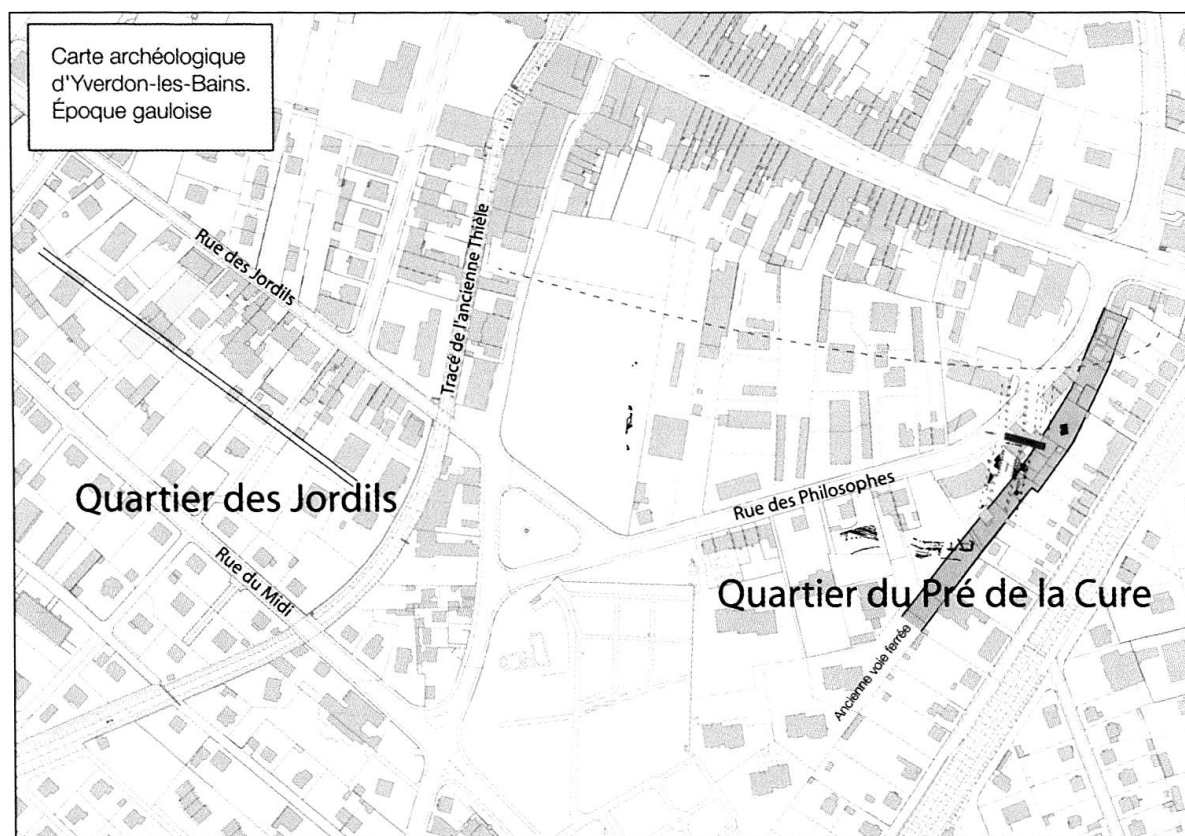


FIGURE 1
Yverdon-les-Bains. Époque gauloise. (Plan Archéodunum S.A.)

DE L'OPPIDUM GAULOIS AU VICUS GALLO-ROMAIN

Le système défensif du *mur* est abandonné vers le milieu du 1^{er} siècle av. J.-C. Les événements de la guerre des Gaules, lorsque les Helvètes brûlent leurs douze « villes » avant d'entreprendre leur migration (CÉSAR, *Bellum Gallicum* I, 5), ne semblent pas en être la cause : en effet, aucune trace de destruction violente n'a été relevée. La date d'abandon se rattache plutôt aux décennies postérieures : le remplissage des fossés, scellé par la démolition du *mur*, contenait un abondant matériel, qui indique un abandon entre 50/30 av. J.-C. Cette démolition correspond donc très vraisemblablement à un changement politique d'*Eburodunum*, qui passe du statut d'*oppidum* gaulois à celui de *vicus*, agglomération ouverte gallo-romaine. Cette absence de défense, voulue par Rome, est d'ailleurs une parenthèse remarquable dans l'histoire de la ville.

Au tournant de notre ère, *Eburodunum* est dans une phase de totale restructuration, impliquant un changement dans l'organisation de l'habitat. Au Pré de la Cure, on installe un important remblai dont l'épaisseur varie de 40 à 70 cm ; l'étude du matériel permet de dater cette phase de remblaiement de la fin de l'époque augustéenne, voire du début du règne de Tibère, entre 20 av. J.-C. et 20 ap. J.-C.

UN EXEMPLE TYPIQUE DE VILLAGE-RUE

Le *vicus* d'*Eburodunum* se développe selon le plan simple du village-rue. Sur une distance d'est en ouest qui avoisine les 900 m, il épouse le contour de la rive du lac et se dresse le long de l'importante route transversale, qui conduit du Plateau suisse à la France voisine en empruntant le col de Jougne. L'agglomération dépend de la *civitas* (cité) d'Avenches, mais elle officie comme centre régional au sud du lac de Neuchâtel. L'établissement progressif du *vicus* suit une chronologie classique dans nos régions ; à la suite de l'installation du remblai augustéen, on observe d'abord des traces de constructions en architecture légère (remblai, niveau de circulation, sablière, trous de poteaux) d'époque claudio-néronienne ; les constructions en pierre débutent à partir de Néron. On relève une occupation constante du I^{er} au III^e siècle.

A l'est, au Pré de la Cure, confirmant des observations faites au XIX^e siècle par Louis Rochat⁸, le quartier se présente comme un habitat dense, composé de plusieurs maisons indépendantes organisées de façon stricte de part et d'autre de la route. Un grand nombre de segments de murs, tous alignés perpendiculairement à la rue, ont été mis au jour et plusieurs bases de piliers de portiques en trahissent la direction. Ces vestiges illustrent l'habitat typique des *vici* d'époque gallo-romaine ; les pièces qui ouvrent par un portique sur la rue sont réservées aux magasins ou aux ateliers ; l'arrière du bâtiment est plutôt employé pour le stockage des marchandises ; l'élévation probable d'un étage offre un espace supplémentaire pour le logement. Ici, certaines demeures embrassent une surface importante et contiennent dans leur démolition quantité d'enduits peints, indiquant l'existence de peintures murales et évoquant des demeures d'une certaine aisance. La découverte de plusieurs dizaines de pesons évoque une activité de tissage effectuée dans la sphère domestique.

Il en est de même au quartier ouest des Jordils. Au XIX^e siècle, des sondages ont permis de repérer l'ancienne route qui traverse le quartier en direction de l'ouest, entre les actuelles rues du Midi et des Jordils : située à environ 50 m au sud de cette dernière, elle est décrite comme pavée, large d'environ 6.50 m, bordée de deux trottoirs en cailloutis et munie d'un égout. Comme précédemment, on a observé des « ruines d'habitation qui sont près les unes des autres et alignées des deux côtés de la voie de manière à former une rue ». Les interventions plus récentes

⁸ LOUIS ROCHAT, « Recherches sur les antiquités d'Yverdon », dans *Mitteilungen des antiquarischen Gesellschaft in Zürich* 14, 3, Zürich, 1862, p. 70-72.

n'ont pas permis de confirmer ces observations, n'ayant dégagé que quelques murs ou radiers. Cependant, comme au Pré de la Cure, la découverte d'un épais mur de fondation atteignant 1.25 m de large, ainsi que d'enduits peints, indique qu'il ne s'agissait pas seulement de demeures modestes en terre et bois. En outre, une grande quantité de matériel appartenant aux couches des premiers siècles de notre ère a systématiquement été mise au jour sur toute la surface du quartier, témoignant d'une extension mésestimée du *vicus* dans le secteur. Celui-ci semble en effet ne pas s'être limité aux seuls abords de la rue principale : la découverte d'un petit bâtiment rectangulaire à la rue des Jordils n° 6-8 prouve qu'il s'étendait largement au nord, face au lac ; quant aux parcelles sud de la rue du Midi, elles commencent seulement à révéler leurs secrets (voir ci-dessous).

Il faut encore signaler l'existence de deux ateliers de potiers qui souligne la vocation artisanale du *vicus*. Le premier, celui de *Lucius Aemilius Faustus*, situé à l'est du quartier du Pré de la Cure, est révélé par une énorme concentration de tessons. Installé sur le remblai augustéen, il fonctionne à l'époque des Empereurs Tibère et Claude pour être ensuite abandonné vers 40-50 ap. J.-C. Le second, un bâtiment quadrangulaire mis au jour dans son intégralité à la rue des Philosophes n° 24, semble également attesté par plusieurs ratés de cuisson. Tous deux sont idéalement situés en marge de l'habitat, afin de restreindre les risques d'un éventuel incendie⁹.

LE CENTRE-VILLE

Selon la règle établie, le centre-ville des agglomérations gallo-romaines se trouve à l'intersection des deux axes principaux : le *decumanus maximus* et le *cardo maximus*. La situation est singulière à *Eburodunum* ; ici, le cordon littoral est séparé en deux par la Thièle, qui coupe perpendiculairement la voie principale est-ouest. On peut donc oser dire que c'est ici la rivière qui tient lieu de véritable *cardo* de l'agglomération. La découverte de plusieurs embarcations, ainsi que les vestiges d'un chemin de halage d'époque romaine et d'aménagements de la berge, illustrent l'importance du transport lacustre et fluvial et du transbordement des marchandises, qui devaient constituer une des occupations majeures des habitants du *vicus*¹⁰. Quoique exerçant leur activité principalement dans la région, les bateliers et commerçants ont également laissé des indices de leurs déplacements au loin, comme l'indique une statuette en argent d'Apollon-Hélios, découverte à Lyon ; l'inscription qu'elle porte signale en effet qu'elle a été dédiée par une confrérie de bateliers d'*Eburodunum*¹¹.

9 Thierry LUGINBÜHL, « Les ateliers de potiers gallo-romains en Suisse occidentale : Nyon, Lousanna et Yverdon », dans *Société française d'étude de la céramique antique en Gaule*, Actes du Congrès de Fribourg, 1999, p. 109-123.

10 France TERRIER et al., *Les embarcations gallo-romaines d'Yverdon-les-Bains : exposition permanente au château d'Yverdon-les-Bains*, Yverdon-les-Bains, 1997.

11 François BARATTE, « Une offrande des nautes d'*Eburodunum*/Yverdon, La statue d'Hélios de Lyon-Vaise », dans *Helvetia archaeologica* 133, 2003, p. 20-29. La statue fait partie d'un trésor découvert à Vaise, quartier périphérique de l'ouest de Lyon en février 1992. Selon l'étude de ses 81 monnaies, l'enfouissement aurait eu lieu sous le règne de Gallien, vers 258-260.

C'est donc dans les abords immédiats de la rivière et du port, en l'occurrence dans un périmètre délimité par le cimetière actuel, que se situait naturellement le centre névralgique du *vicus* avec ses bâtiments les plus importants. Au nombre de ceux-ci, on peut citer tout d'abord un complexe thermal du I^{er} siècle de notre ère, s'élevant sur la rive orientale. Les importants vestiges, qui consistaient en une *suspensura*, soit un sol surélevé, et une partie de l'élévation des murs, révélant un système de chauffage par hypocaustes, ont malheureusement été détruits en 1820 par le propriétaire des terrains. Ces thermes, fouillés ensuite en 1906, semblent présenter une disposition linéaire : au sud se trouve le *frigidarium* avec son bassin et son réservoir, suivi de deux pièces chauffées par hypocauste, le *tepidarium* au centre et le *caldarium* avec son bassin au nord. Les eaux usées étaient évacuées jusqu'à la Thièle par une canalisation bordant la voie principale et lui servant aussi d'égout.

Il faut ensuite mentionner un imposant édifice carré, situé plus au sud, mesurant quelque 20 x 21 m. Sa façade ouest est munie d'une abside en sa partie sud, renforcée de deux bases de contreforts ou pilastres externes. Si les chercheurs s'accordent à lui attribuer un rôle de monument public, sa fonction originelle demeure encore inconnue. A l'époque tardive toutefois, on estime que ce bâtiment a été converti en *horreum*/grenier.

Enfin, une dernière construction connue s'élève au sommet d'une légère éminence au sud du monument à abside. Les murs et sols dévoilent plusieurs pièces. L'une d'elles, à l'ouest du bâtiment, comporte plusieurs indices permettant de voir là un second complexe thermal : sol en mortier de tuileau, banquettes de bassin, négatifs de placages de marbre. A proximité, sous le mur sud du *castrum*, le propriétaire, Monsieur Poirier, avait en outre remarqué un « petit caveau voûté » qui doit sans doute être compris comme une canalisation en maçonnerie.

LA SOURCE THERMALE ET LE CULTE D'APOLLON

Plusieurs interventions archéologiques ont été conduites aux Bains d'Yverdon. Malheureusement, elles se heurtent à une difficulté majeure : la source, connue dès l'Antiquité, a été ensuite continuellement exploitée durant tout le Moyen Âge. Son emploi est aussi attesté aux XVI^e et XVII^e siècles. Au siècle suivant, les bains deviennent à la mode et la ville d'Yverdon leur doit une bonne partie de sa réputation. Dans ce contexte et jusqu'à nos jours, plusieurs bâtiments sont construits pour y accueillir les curistes et les baigneurs. Le site a donc été fortement perturbé, et les fouilles modernes en ont cruellement souffert. Les auteurs du XIX^e siècle rendent compte de quelques vestiges du site des bains de l'*Eburodunum* gallo-romain : fondations de murs décrits comme « très épais et se dirigeant dans différents sens »¹², monnaies de l'époque impériale, petites statuettes, enfin, mosaïque représentant Orphée entouré d'animaux. Les fouilles menées dans

¹² LOUIS LEVADE, *Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Vaud*, Lausanne, 1824, p. 356-364 (article Yverdon).

les années 1980 confirment la présence de petits bâtiments et structures (peut-être une canalisation), sans permettre une interprétation cohérente.

Plus convaincantes, trois inscriptions latines furent extraites du puits de la source en 1907 ; toutes sont dédiées à Apollon, dieu guérisseur par excellence, associé une fois à Mars et une fois à Mars-Caturix, dieu tutélaire et protecteur du territoire helvète. Sur la foi de ces inscriptions, il convient pour l'instant de prêter à la source une vocation cultuelle : le site se présentait comme un sanctuaire des eaux, avec certainement un temple, un *fanum*, dédié aux divinités guérisseuses, sous la protection desquelles venaient se placer les personnes malades ou blessées dans l'espoir d'un rétablissement. Dans ce contexte, l'eau de la source était captée et mise à la disposition de tous, peut-être au moyen d'une fontaine ou d'un bassin. L'association de la source au dieu Apollon prouve aussi que l'on prêtait aux eaux du sanctuaire des vertus curatives et qu'elles étaient employées à des fins thérapeutiques. Les noms des dédicants des inscriptions nous apprennent que les visiteurs appartenaient notamment aux élites régionales.

L'importance d'*Eburodunum* comme centre religieux est aujourd'hui renforcée par la découverte récente d'un ensemble cultuel qui s'étend sur un vaste espace au sud du quartier des Jordils. Il comprend des *sacella*, à savoir des autels-enclos, aménagements archaïques de lieux de culte, ainsi que de petites chapelles ; les structures sont délimitées par un vaste système de fossés quadrangulaires concentriques. Fondé apparemment au tournant de notre ère, ce sanctuaire connaît un essor considérable au cours des deux premiers tiers du I^{er} siècle ap. J.-C. Il est ensuite abandonné et l'endroit ne sera pas réoccupé dans les siècles suivants¹³. Il faut rappeler qu'a été découverte aux Jordils une inscription dédiée à *Vindedus*, dieu indigène assimilable à l'Apollon romain¹⁴.

C'est sans doute en relation avec ces sanctuaires que l'on peut expliquer la double mention à *Eburodunum* de *flamines Augusti*, prêtres du culte de l'Empereur, issus du clan des *Camilli*. Le rôle politique et les devoirs religieux de cette charge ne sont pas bien connus ; il semble cependant que les *flamines Augusti* ne s'occupaient pas seulement du culte impérial, mais aussi des cultes indigènes les plus populaires de la *civitas* et qu'ils étaient étroitement liés au culte des eaux et à Apollon¹⁵. Ces deux personnages ont probablement joué un rôle dans les sanctuaires de la localité ; les termes *amicus* et *ob egregia ejus merita* mentionnés dans les inscriptions sont autant d'échos des liens étroits qui ont pu se tisser dans ce contexte religieux.

13 François MENNA, Anne SCHOPFER, « Un sanctuaire gallo-romain du début du Haut-Empire à l'entrée ouest du vicus d'Eburodunum/Yverdon VD », dans *ASSPA* 87, 2004, p. 303-311.

14 Inscription gravée sur un fût de colonne (*Corpus Inscriptionum Latinae* XIII, 5059; *Inscriptiones Latinae Selectae* 4691a; Ernst HOWALD und Ernst MEYER, *Die Römische Schweiz, Texte und Inschriften mit Übersetzung*, Zürich, 1940, 178, p. 249): *Vindedo*, dérivé de la racine gauloise **vind-/vint-* qui signifie « blanc,

brillant, clair », peut être traduit : « Au dieu étincelant ». Cette divinité indigène s'apparente à Apollon, dieu du soleil et de la lumière.

15 Luc-André GYSLER, Anne BIELMAN, « Le 'flaminat municipal', prêtrise officielle du culte impérial à travers les témoignages épigraphiques de la province des trois Gaules », dans *Études de Lettres*, Lausanne, 1994, p. 93-111.

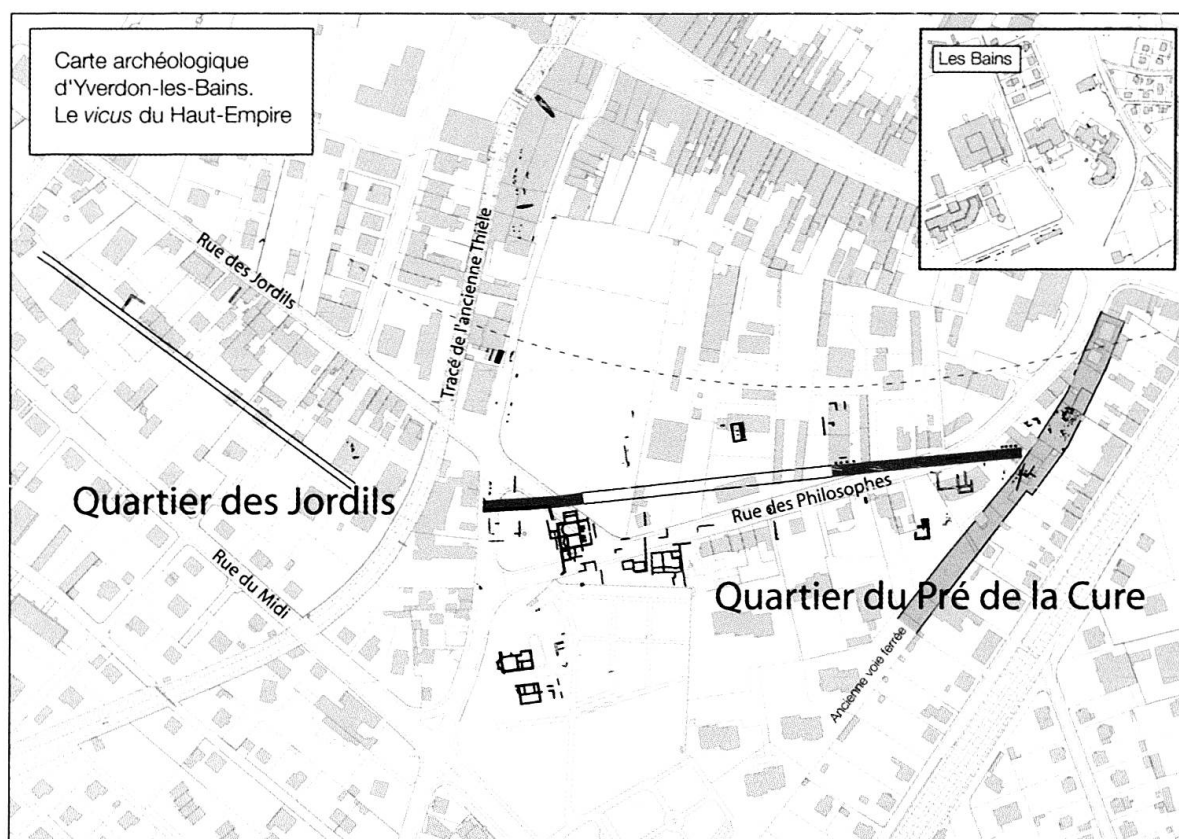


FIGURE 2

Yverdon-les-Bains. Le *vicus* du Haut-Empire. (Plan Archéodunum S.A.)

DU VICUS AU CASTRUM

Vers 260-265, sous l'Empereur Gallien, la région du Plateau suisse connaît une période de troubles dus aux incursions des Alamans à l'intérieur des provinces de l'Empire. Le site d'*Eburodunum* est directement concerné par ces événements. Autant au Pré de la Cure qu'aux Jordils, Louis Rochat remarque l'existence de deux couches romaines : une couche inférieure de démolition qui correspond à l'occupation du *vicus* jusqu'à sa destruction ; une couche supérieure qui atteste d'une réoccupation rapide des lieux, car on y recense notamment de nombreuses monnaies s'échelonnant en nombre à partir de Gallien¹⁶.

Obnubilés par l'image du Barbare ravageant la civilisation romaine, nous avons longtemps imputé aux Alamans les destructions observées dans nos régions. En réalité, il est difficile d'évaluer les dommages qu'ils ont vraiment commis ; il est en tous cas peu probable que des Germains se soient acharnés à raser complètement une agglomération. La réaffectation du site d'*Eburodunum* semble plutôt être un choix politique et stratégique, peut-être voulu très tôt par le

¹⁶ ROCHAT, « Recherches sur les antiquités », p. 68.

pouvoir de Rome. Au cours de ses opérations militaires, Gallien modifie la stratégie du *limes*. Il privilégie l'axe des lacs et s'assure des bases de repli à l'arrière. L'importante masse monétaire découverte à *Eburodunum*, dès cette époque, dans les couches proches de la surface¹⁷ ne peut s'expliquer que par la vitalité d'une région, dynamisée notamment par le nouveau rôle que l'armée y a joué. Cette situation provisoire mènera à l'abandon définitif de l'agglomération civile, puis aboutira vers 325 ap. J.-C. à la construction d'une importante forteresse, le *castrum*. L'étude céramologique comparant des ensembles clos issus du comblement d'une cave et de deux puits du *vicus* au Pré de la Cure avec ceux provenant des fossés d'implantation des murs du *castrum* présente des profils très proches qui donnent à penser que ces deux événements ont été quasiment contemporains¹⁸.

LE CASTRUM, BOURG MILITAIRE DU BAS-EMPIRE

Poursuivant les premières réformes de Gallien, Dioclétien, puis Constantin instaurent un système plus souple de défense en profondeur ; celui-ci repose sur l'occupation du territoire par un quadrillage de points fortifiés protégés par les grands fleuves. Le Rhin et le Danube sont les colonnes vertébrales de ce dispositif. Le transport par bateau est privilégié pour acheminer le soutien en direction des forts, ce qui implique une utilisation croissante du réseau fluvial au Bas-Empire. En conséquence, les agglomérations se trouvant le long des rivières en direction du nord deviennent des étapes essentielles qui sont progressivement fortifiées. Situé idéalement à l'extrême sud de ce système, le site d'*Eburodunum* est choisi pour élever une forteresse destinée à servir de base-arrière logistique. L'édification *ex nihilo* de ces murs construits en moellons équarris représente un travail titanesque derrière lequel il faut voir le travail de l'armée romaine elle-même.

Édifié vers 325 ap. J.-C., sous le règne de Constantin, le *castrum* forme un losange approximatif d'environ 145 m de côté, pour une superficie quelque peu inférieure à deux hectares. L'enceinte est flanquée de quinze tours ; il s'agit de quatre tours d'angle rondes et de sept tours intermédiaires hémi-circulaires ; s'ajoutent encore deux portes centrales ménagées à l'est et à l'ouest, flanquées chacune de deux tours de même nature. Par comparaison avec d'autres exemples connus, on estime la hauteur du rempart à environ 7 m, et celle des tours environ deux fois plus, soit environ 14 m. Le mur était percé de baies ; l'une d'elles existait encore au XIX^e siècle dans un segment du mur sud.

Le site pour l'édification du *castrum* est soigneusement choisi. D'abord, les concepteurs de la forteresse gardent à l'ouest un contact avec la Thièle et son port ; le mur suit la rivière, l'utilisant de ce côté comme une douve naturelle. Ensuite, on prend soin d'envelopper au mieux les bâtiments

17 Gilles PERRET-GENTIL, *Collections numismatiques du Musée d'Yverdon-les-Bains, Monnaies de l'Antiquité et du Moyen Age*, Lausanne (mémoire de licence), 1992, p. 41-42.

18 Marc-André HALDIMANN, « De Dioclétien à Constantin : aux origines du *castrum* d'Yverdon-les-Bains. Le mobilier issu des fouilles anciennes », dans STEINER, MENNA *et al.*, *La nécropole du Pré de la Cure*, vol. II, annexes 2 et 3, p. 35-96.

préexistants les plus importants, en l'occurrence ceux qui forment le centre civique, rompant avec l'ancienne voie principale du *vicus*. Ainsi, le bâtiment à abside est conservé, pour être visiblement agrandi et transformé. La baie ouvrant au sud, ainsi que l'abside sont condamnées et l'espace intérieur réaménagé. L'édifice forme ainsi un bâtiment carré de quelque 32 x 20 m. Il a alors notamment servi d'entrepôt à grains, et c'est employé comme tel qu'il a subi un incendie important : en effet, une vaste couche de blé carbonisé a été découverte sur toute sa surface et ses alentours. Un échantillon a été daté par radiocarbone de la seconde moitié du V^e siècle. Une telle utilisation s'accorde bien avec le rôle logistique que tenait le *castrum*. L'angle que fait le mur sud s'explique à notre sens pour éviter le bâtiment des « thermes du sud », dont les murs repérés sont étrangement parallèles au segment ouest du mur sud de la forteresse. Enfin, les vestiges des « thermes du *castrum* », encore visibles au XIX^e siècle, prouvent qu'eux aussi ont été entretenus à l'époque tardive.

Une fois choisis les monuments à conserver, le reste du *vicus* est impitoyablement détruit. La surface est systématiquement arasée, comme le montre l'absence des niveaux des II^e-III^e siècles dans l'enceinte et ses alentours. La démolition des anciens bâtiments met à disposition un abondant matériel de construction, qui est réutilisé notamment dans les fondations de la muraille du *castrum*.

Les anciens quartiers du Pré de la Cure et des Jordils offrent alors une vaste surface dégagée sur laquelle s'implantent des nécropoles. Une intervention récente, réalisée entre 1990 et 1992 par l'entreprise Archéodunum SA, a permis d'avoir une pleine connaissance de l'importante nécropole du Pré de la Cure¹⁹. Elle a mis au jour trois cent une tombes, qui remontent à une période s'échelonnant du IV^e aux VI/VII^e siècles. On estime qu'un tiers de la nécropole a été fouillée. Les sépultures peuvent être classées en trois phases selon l'étude des types de tombes, leur orientation et le matériel qu'elles ont livré²⁰ : la phase A s'étend du début du IV^e à la première moitié du V^e siècle ; la phase B concerne les V^e-VI^e siècles ; enfin, la phase C regroupe les VI^e-VII^e siècles. Au total, huitante-quatre tombes peuvent être rattachées à la phase A du Bas-Empire ; elles doivent être mises en relation directe avec la construction du *castrum*, voire peut-être déjà avec la destruction du *vicus* et l'abandon du quartier du Pré de la Cure quelques décennies plus tôt. Cette période se caractérise notamment par la présence, auprès des défunts, d'objets déposés en offrande, par une orientation des corps autre que la systématisation ouest-est propre au Haut Moyen Âge, ainsi que par une utilisation plus fréquente des cercueils cloués.

19 STEINER, MENNA *et al.*, *La nécropole du Pré de la Cure*.

20 *Ibid.*, vol. I, p. 193-205.

BOURG PROSPÈRE ET PRÉSENCE MILITAIRE A EBURODUNUM

L'élévation de la muraille coïncide avec un nouvel essor du site. Le fait que l'agglomération ne soit pas mentionnée sur l'itinéraire d'Antonin du III^e siècle²¹, mais apparaisse sur la Table de Peutinger du IV^e siècle, n'est pas dû au hasard et doit être considéré comme un signe de l'importance croissante d'Yverdon. La céramique des IV^e et V^e siècles découverte dans l'enceinte du *castrum* indique une constance de l'activité économique et des échanges. Mais ce sont les monnaies qui témoignent le mieux de l'importance d'*Eburodunum* à cette époque ; en effet, sur quatre cent vingt-cinq monnaies impériales découvertes sur le site, cent soixante-neuf datent du Bas-Empire, entre 330-388 ap. J.-C. Une telle proportion est unique en Suisse²². Le riche matériel découvert dans les tombes de la nécropole du Pré de la Cure, dont la présence de deux poupées en ivoire reste l'exemple le plus emblématique, témoigne de la présence de familles aisées résidant en ces lieux²³.

Cette prospérité s'explique par l'établissement d'une unité de l'armée romaine. La *Notice des Dignités*, document qui décrit l'organisation civile et militaire de l'Empire au début du V^e siècle, mentionne, parmi les différents corps de troupes stationnés le long des axes fluviaux nord-sud qui relient la Méditerranée au Rhin, la présence d'un *Praefectus classis barcariorum* à *Ebruduni* en *Sapaudiae*²⁴. Cette flottille du Bas-Empire s'harmonise bien avec la vie de l'agglomération aux siècles précédents. La situation d'*Eburodunum*, éloignée de la frontière, et son rôle principalement logistique ont nécessité non pas des troupes de combat, mais plutôt des troupes de soutien. Cette garnison était surtout chargée de convoier soldats et subsistances en direction de la frontière du Rhin ; s'y ajoutaient sans doute un travail local de surveillance des cours d'eaux et un rôle de police.

L'ARRIVÉE DES BURGONDES AU HAUT MOYEN AGE

Au début du V^e siècle, sous la pression des peuples germaniques, la présence romaine au nord des Alpes s'estompe. En 402 ap. J.-C., Stilicon *aurait retiré* les troupes romaines qui y sont stationnées afin de défendre l'Italie menacée par la rébellion du roi wisigoth Alaric. A partir de cette époque, Yverdon ne doit plus connaître de garnison romaine régulière. En 406 ap. J.-C., plusieurs peuples germaniques, les Vandales, les Alains, et à leur suite les Burgondes, traversent le Rhin gelé pour s'installer en Gaule. Dans un premier temps, les Burgondes se voient confier un

21 Miller KONRAD, *Itineraria romana*, Vienne, 1916. Absence du nom d'Yverdon, attendu à la p. 125.

22 Justin FAVROD, « Yverdon du Bas-Empire au Moyen Age : épanouissement et persistance d'un centre urbain secondaire », dans Lucie STEINER, François MENNA et al., *La nécropole du Pré de la Cure*, vol. I, p. 18-30 et p. 19-20 ; calcul fondé sur les chiffres de Gilles PERRET-GENTIL, *Collections numismatiques*, p. 42-43, renvoi aux tableaux 3C et 3D.

23 Frédéric ROSSI, « Deux poupées en ivoire d'époque romaine à Yverdon-les-Bains VD », dans AS 16, 1993, 4, p. 152-157.

24 Otto SEECK, *Notitia Dignitatum*, 1962, p. 215-216 : *In provincia (Gallia) Riparensi: Praefectus classis fluminis Rhodani, Viennae sive Arelate. Praefectus classis barcariorum, Ebruduni Sapaudiae. Praefectus militum musculariorum, Massiliae Graecorum. Tribunus cohortis primae Flaviae Sapaudiae, Calaronae.*

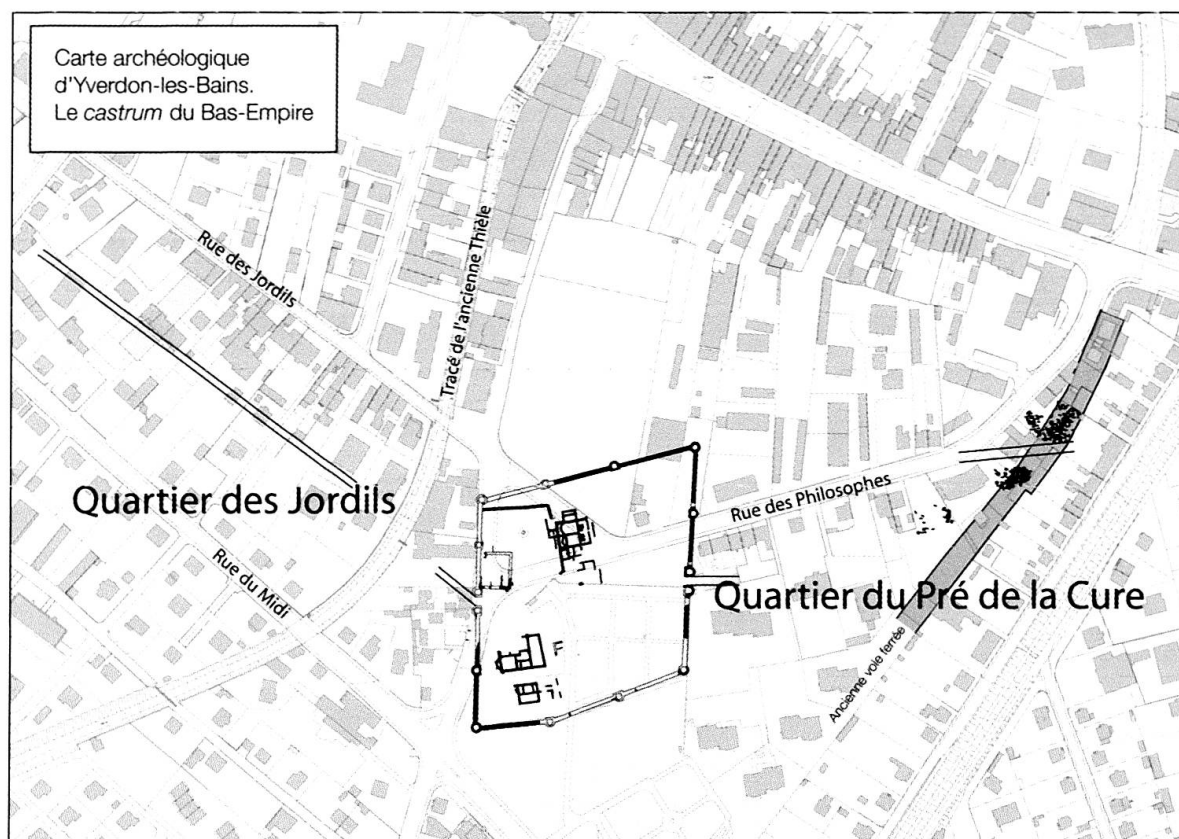


FIGURE 3

Yverdon-les-Bains. Le *castrum* du Bas-Empire. (Plan Archéodunum S.A.)

territoire sur la rive gauche du Rhin. Mais en 436 ap. J.-C., ne se satisfaisant plus de cette situation, ils cherchent à étendre leur domination. Le patrice romain Aetius marche alors à leur rencontre et leur inflige une défaite sanglante. En 443 ap. J.-C., le vainqueur leur assigne alors un nouveau territoire, la *Sapaudia*²⁵.

La question des limites géographiques de la *Sapaudia* a longtemps été l'objet de débats. En accord avec la thèse de J. Favrod, on estime qu'il s'agit d'une région qui regroupe les anciennes cités de Genève, Nyon et Avenches. Au début du v^e siècle, on assiste à une montée en puissance de Genève au détriment de ses voisines, dont elle s'empare finalement du territoire. Les fouilles des nécropoles confirment l'établissement systématique des premiers Burgondes dans une région centrée autour du lac Léman, et la *Notice des Dignités* atteste clairement qu'Yverdon, qui dépendait auparavant de la cité d'Avenches, se trouve en *Sapaudia*.

Cette région constitue donc le noyau originel de l'établissement des Burgondes. Dirigés par le roi Gondioc, ils y fondent un nouveau royaume fédéré et choisissent Genève comme capitale

25 FAVROD, « Yverdon du Bas-Empire au Moyen Age ».

dès 457 ap. J.-C. La décision d'Aetius n'est pas innocente : en attribuant la *Sapaudia* aux Burgondes, il leur confie la surveillance du Plateau suisse, donc des accès à la vallée du Rhône et au col du Grand-Saint-Bernard. Il crée un État tampon entre les Alamans au nord et l'Italie au sud, rôle que les Burgondes tiendront à merveille jusqu'en 534 ap. J.-C.

Les traces de l'arrivée des Burgondes dans nos régions sont difficiles à mettre en évidence : en effet, les nouveaux arrivants s'installent dans une région fortement imprégnée de romanité et s'assimilent rapidement aux indigènes. Jusqu'alors évoquée uniquement par les observations du XIX^e siècle de Louis RoCHAT, leur installation à Yverdon apparaît désormais clairement à travers les résultats des fouilles des années 1990 dans la nécropole du Pré de la Cure.

Avant ces investigations, la tradition établie soutenait qu'une destruction violente du *castrum* par les Alamans survenait au milieu du V^e siècle, ce désastre entraînant la chute de la ville, jusqu'à sa reconstruction par Pierre II de Savoie en 1260. Cette impression était renforcée par l'absence de structures liées à l'habitat du Haut Moyen Âge. En réalité, après l'époque romaine, l'habitat se bâtit à nouveau au moyen de matériaux périssables, dont les traces n'ont jamais été repérées lors des fouilles. A Yverdon, quelques murets en pierres sèches, découverts dans les tranchées de 1906, superposés à des structures romaines, ont été considérés d'époque burgonde. Ces fondations supportaient probablement des constructions en bois ; de même, certains murets tardifs au nord du bâtiment à abside.

En réalité, les fouilles du Pré de la Cure témoignent d'une parfaite continuité d'occupation. La phase B de la nécropole, qui concerne l'installation des Burgondes sur notre territoire, présente certains indices remarquables : un cas de déformation crânienne artificielle (T129)²⁶ et du mobilier de tradition germanique, notamment des fibules (T62, T111, T169, T216)²⁷ provenant d'ateliers du Main, que l'on considère comme le lieu d'établissement des Burgondes avant leur venue en *Sapaudia*.

La Notice des Gaules (*Notitia Galliarum* XLII) indique aussi qu'Yverdon reste un centre important : rédigée entre 367 et 395 ap. J.-C., à l'origine dans un but administratif, elle énumère les provinces de la Gaule avec leurs capitales et les cités qui en dépendaient. Le texte est altéré et ensuite complété au début du VI^e siècle, dans le but d'établir un catalogue des évêchés et des métropoles ecclésiastiques de la Gaule ; l'adjonction à ce document de cinq villes secondaires, dont le *castrum ebrodunense*, n'a pas été élucidée, mais est une preuve de la continuité de l'importance de la ville au-delà du IV^e siècle.

26 Si cette pratique de tradition orientale n'est pas propre aux coutumes burgondes, elle s'explique cependant par le fait que les peuples germaniques véhiculaient avec eux divers éléments étrangers. Une fois installés, ceux-ci s'assimilaient rapidement aux populations locales ; c'est pourquoi ces crânes déformés n'apparaissent qu'à la première génération des nouveaux venus.

27 STEINER, MENNA et al., *La nécropole du Pré de la Cure*, vol. I, p. 278-280.

ÉPILOGUE

Le v^e siècle n'a en rien ralenti l'activité de la bourgade d'*Eburodunum* ; le site du *castrum*, où un fond gallo-romain se maintient, est toujours debout et habité. Contrairement à ce qui a longtemps été affirmé, on ne décèle aucun hiatus et l'évolution se poursuit.

En 534 ap. J.-C., la région est conquise par les Francs. Pour pallier le vide qu'entraîne la disparition du royaume burgonde, ceux-ci créent une marche, le *Pagus Ultrajoranus* : il s'agit d'un duché qui recouvre à peu près l'ancienne *Sapaudia*, augmentée du Valais. A partir de cette époque, la région connaît des troubles importants : au nord, la menace des Alamans s'accroît, tandis qu'au sud, les Lombards s'emparent de l'Italie en 568 ap. J.-C. Les voies de communication sont donc entravées et le commerce s'en ressent très certainement.

A partir du milieu du vi^e siècle, les données concernant Yverdon se font rares. Les nécropoles y attestent néanmoins une continuité d'occupation. Celle installée à cette époque au centre des Jordils implique un resserrement définitif de l'habitat sur le *castrum* et s'explique peut-être dans ce contexte. Celle du Pré de la Cure, contenant seulement vingt-cinq tombes datées de la seconde moitié du vi^e siècle (phase C), révèle des sépultures progressivement construites en dalles de pierre ou en moellons maçonnés et recouvertes par de grandes dalles plates. Plusieurs garnitures de ceinture en bronze ou en fer et des plaques-boucles en fer y ont été mises au jour. A cela s'ajoute la découverte de quelques monnaies mérovingiennes à l'intérieur du *castrum*, notamment dans les couches supérieures des anciens « thermes du *castrum* », ainsi que dans le bâtiment à abside.

Depuis les troubles du vi^e siècle, la ville d'Yverdon perd de l'importance et Orbe la relaie en tant que centre régional, en devenant résidence royale dès 869 ap. J.-C. C'est désormais par rapport à la ville d'Orbe qu'on situe *Eburodunum* : quatre manuscrits de la *Notice des Gaules* la mentionnent en effet comme *juxta Urbem super lacum*.

Yverdon retrouvera son rôle de capitale du Nord vaudois au xiii^e siècle, lorsque Pierre II de Savoie choisira à son tour ce site pour y construire une forteresse en 1260. Dès lors, l'ancien *castrum* perdra son utilité ; l'enceinte sera alors systématiquement démantelée. Ses matériaux seront récupérés afin de mener à bien la construction de la ville neuve et de son château.

